



**PROCES VERBAL REUNION DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI
LUNDI 26 OCTOBRE 2020 – En Visio Conférence**

Présents connectés : Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, Yannick PETIT, Didier LEBLANC, Christelle INDRILUINAS, Fabrice MAHIEU, David DROULLON et Jessica BARBIER

Invité : Patrick OSOUF, Jean Pierre ADELIN, Patrick BORDEAU, Philippe LEBRUN, Jean Luc LIGUORI et Gilles ZMUDA

Excusée : Mathilde DESMEULLES

Ordre du Jour :

1) Crise sanitaire

- Décision concernant le Championnat Régionale +16 ans et -19 ans

Début de réunion à 20h30 en Visio Conférence

Le Président de la Ligue expose les décisions prises par les Préfets du Calvados et de la Seine Maritime concernant les restrictions de la pratique sportive dans les équipements couverts de type X (gymnases) suite à la décision du Gouvernement de placer ces deux départements Normands en zone d'alerte maximale et en « couvre-feu » de 21h à 06h depuis le 24 octobre jusqu'au 4 décembre.

Gymnases et Sport :

Les établissements sportifs couverts (ERP de type X) sont également fermés, sauf pour :

- les groupes scolaires et périscolaires et les activités sportives participant à la formation universitaire ;
- **toute activité à destination exclusive des mineurs ;**
- les sportifs professionnels et de haut niveau ;
- les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- les formations continues ou des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles ;
- les épreuves de concours ou d'examens ;
- les événements indispensables à la gestion d'une crise de sécurité civile ou publique et à la continuité de la vie de la Nation ;
- les assemblées délibérantes des collectivités et leurs groupements et les réunions des personnes morales ayant un caractère obligatoire ;
- l'accueil des populations vulnérables et la distribution de repas pour des publics en situation de précarité ;
- l'organisation de dépistages sanitaires, collectes de produits sanguins et actions de vaccination.

Lors de la réunion du Bureau directeur Fédéral organisé le Vendredi 23 octobre, il a été acté l'annulation des 3 premiers tours de la Coupe de France Régionale et la suspension des Championnats Nationaux +16 ans (hors secteur professionnel) sur les 2 prochaines journées prévues le 24/25 Octobre et 31/1er Novembre 2020.

Gilles ZMUDA – Médecin Régional informe le Bureau Directeur que la situation sanitaire en Normandie continue de se dégrader y compris dans les départements de la Manche et de l'Orne qui étaient jusque-là épargnés.

Yannick PETIT Présente une analyse précise à date réalisée concernant les rencontres impactées sur le Championnat Régional +16 ans, sur les 6 prochaines journées correspondant à la période de couvre-feu dans les départements Calvados et Seine Maritime (journées du 31 Octobre au 5/6 décembre) :

- Pré Nationale Masculins : 6 matchs sur 36 pourront se jouer
- Excellence Régionale Masculins poules A et B : 10 matchs sur 72 pourront se jouer
- Honneur Régionale Masculins poules A B C D : 40 matchs sur 138 pourront se jouer
- Pré Nationale féminine poules A et B : 4 matchs sur 48 pourront se jouer
- Excellence Régionale féminine poules A B C D : 16 matchs sur 48 pourront se jouer

Cette analyse prend en compte la suspension automatique des matchs ou figure une équipe du Calvados ou de Seine Maritime. Seuls 22% des matchs seraient susceptibles de pouvoir se jouer.

En plus de cette analyse, Yannick PETIT – Vice-Président LNHB et Président de la CTA informe qu'il sera impossible de désigner les JA et JAJ résidant dans le Calvados et Seine Maritime sur des rencontres régionales +16 ans. Il est en effet obligatoire de respecter les mesures de couvre-feu et il n'est pas question de faire courir de risque aux arbitres.

Fabrice MAHIEU - Vice-Président LNHB et Président de la COC ajoute que les clubs du Calvados et Seine Maritime sont dans l'impossibilité de s'entraîner depuis le 24 octobre et depuis le 30 septembre pour les clubs situés sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie. De ce fait, pour ne pas faire prendre de risque sur la santé des joueurs et joueuses et pour assurer le respect des mesures « couvre-feu », les rencontres à l'extérieur des clubs concernés devront être suspendues jusqu'au 6 décembre. Aucune demande d'inversions ne sera possible.

Le Président de la Ligue ajoute que compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire en Normandie, il est possible que d'autres départements Normands soient placés en « Couvre-feu » et que des mesures encore plus restrictives soient prises par le Gouvernement prochainement.

Après échange, le Bureau directeur de la Ligue élargi, prend les décisions suivantes applicables à partir du 30 octobre jusqu'au 6 décembre inclus :

Suspension du championnat régional +16 ans masculin et féminin (Pré Nationale, Excellence régionale et Honneur Régionale) et -19 ans masculin et féminin sur l'ensemble de la Normandie à partir du 30 octobre jusqu'au 6 décembre inclus.

Considérant que la pratique sportive (entraînement et compétition) est autorisée chez les mineurs, le Bureau Directeur élargi prend la décision du maintien de toutes les compétitions jeunes Nationales, Régionales et Départementales sur l'ensemble de la Région Normandie.

Aussi, le Bureau Directeur invite les clubs qui ont des équipes évoluant en championnat Régional jeunes à adapter les horaires de matchs lorsqu'il y a une opposition contre une équipe d'un club du Calvados et Seine Maritime. Les horaires de matchs devront obligatoirement prendre en compte le délai nécessaire pour les clubs concernés d'être rentrés avant 21h.

Le Président de la Ligue invite les clubs à se concerter et demande à la COC jeunes d'être vigilante que les horaires de matchs soient corrects.

Concernant les championnats départementaux, les comités du Calvados et de la Seine Maritime ont déjà suspendu les championnats départementaux jusqu'au 4 décembre. La pratique sportive étant autorisée pour le moment dans les départements de la Manche, Orne et Eure, il appartient aux 3 comités départementaux de prendre une décision sur le maintien des Championnats départementaux +16 ans.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, la COC LNHB pourrait être amenée à revoir l'organisation des championnats régionaux +16 ans. Une concertation sera bien entendu mise en place avec les comités et les clubs. Un point global sera effectué mi-novembre. L'objectif étant de permettre aux championnats régionaux de se dérouler dans le respect de l'équité sportive.

Fin de réunion à 21h20

Nicolas MARAIS

